



AR Prefecture

005-200034502-20240228-2024_030-DE
Reçu le 05/03/2024

Extrait du registre des
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 28 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-huit du mois de février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du vingt-trois février 2024 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 16

Mme Manon ATHENOUR, Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Roland BERNARD, Mme Aurélie DESSEIN, M. Fabien FERRARO, Mme Marie FESTA, M. Frédéric GAILLAND, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. Christian GONSOLIN, M. Rémy GONSOLIN, M. Dominique GOURY, M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Virginie LE TOUMELIN et Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : 3

Mme Emilie DROUHOT, Mme Nathalie LAJKO et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : 2

Mme Emilie DROUHOT ayant donné pouvoir à Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Nathalie LAJKO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

SERVITUDES MICROCENTRALE DE LA SERRE – ANNULE ET REMPLACE

Monsieur le Maire

Rappelle au Conseil Municipal que la gestion de la microcentrale de la Serre appartient au délégataire ECO M HYDRO en vertu d'un contrat de délégation de service public validé en février 2019. Dans ce cadre, les servitudes de passage des canalisations doivent être mises en conformité.

Rappelle la délibération n°2023_067 du 27 septembre 2023 prévoyant la constitution des servitudes pour les canalisations et autres infrastructures. Cette dernière doit faire l'objet de modifications substantielles et par conséquent une annulation s'impose.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

Commune	Réf	Parcelle	Nom	Adresse
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	125	Commune de Bénévent et Saint-Bonnet	Lieu-dit Les Prises 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	126	Joseph FAURE	Lieu-dit Les Prises 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	78	Barthelemy Roland - Bruno ROBIN	Lieu-dit Près du Laus 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	77	Commune de Saint-Bonnet	
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	24	ALLECQ	Lieu-dit Les Granges Les Infournas 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	23	GAEC LA PEYRE	Lieu-dit Les Granges Les Infournas 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	22	REYNIER Vincent	Lieu-dit Les Granges Les Infournas 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur



AR Prefecture

005-200034502-20240228-2024_030-DE

05/03/2024

Saint Bonnet en Champsaur	ZM	21	AUSSAUD	Lieu-dit Les Granges Les Infournas 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	20	BEGOU Elisabeth et Marie (Nu propriétaire)	Lieu-dit Camargue 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZM	17	ATHENOUR Gilles (nu propriété) et Hélène LOZE (usufruit)	Lieu-dit Camargue 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
	ZM	18	ATHENOUR Gilles (nu propriété) et Hélène LOZE (usufruit)	Lieu-dit Camargue 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	52	ATHENOUR Gilles (nu propriété) et Hélène LOZE (usufruit)	Lieu-dit L'Hôpital Bénévent et le Ril 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	50	MARTIN Jean-Damien (Nu propriété) et Hélène LOZE (Usufruit)	Lieu-dit L'Hopital Bénévent et le Ril 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	55	MARTIN Jean-Damien (Nu propriété) et Hélène LOZE (Usufruit)	Lieu-dit L'Hopital Bénévent et le Ril 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	128	MARTIN Jean-Damien (Nu propriété) et Hélène LOZE (Usufruit)	Lieu-dit le Ril 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	10	Commune de Bénévent	
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	47	Commune de Saint-Bonnet	Lieu-dit La Peyrouse 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	80	Commune de Saint-Bonnet	
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	81	Simon AMAR	Lieu-dit Champ de Mangué 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	8	Simon AMAR	Lieu Lunière 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	11	Commune de Saint-Bonnet	
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	10	Commune de Bénévent	
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	13	MOYNIER	Lunière 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	15	Alain BRUNEL	Lieu-dit Clot des Noirs 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	16	Commune de Saint-Bonnet	
Saint Bonnet en Champsaur	ZA	19	Commune de Bénévent	
La Motte en Champsaur	A	772	ASA SL du Canal de la Motte (vérifier identité responsable pour servitude)	
La Motte en Champsaur	A	771	Simon AMAR	Lieu-dit La Pignie 05500 La Motte en Champsaur
La Motte en Champsaur	A	767	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	742	Nicolas Bernard	
La Motte en Champsaur	A	740	BLANCHARD Pascal et Michel	Lieu-dit Prapeire 05500 La Motte en Champsaur
La Motte en Champsaur	A	739	ASA SL du Canal de la Motte (vérifier identité responsable pour servitude)	
La Motte en Champsaur	A	736	Nicolas Bernard	
La Motte en Champsaur	A	751	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	750	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	754	ASA SL du Canal de la Motte (vérifier identité responsable pour servitude)	



AR Prefecture

005-200034502-20240228-2024_030-DE

Recu le 05/03/2024

La Motte en Champsaur	A	753	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	757	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	756	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	765f	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	764c	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	764d	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	755a	NOUGUIER	
La Motte en Champsaur	A	755b	NOUGUIER	

Les plans sont joints en annexe de la présente délibération.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de délégation de service public validé en février 2019 pour la gestion de la microcentrale La Serre avec Eco M hydro,

Vu la délibération n°2023_067 du 27 septembre 2023 prévoyant la constitution des servitudes pour les canalisations et autres infrastructures,

Considérant la nécessité de procéder à l'annulation et au remplacement de la délibération n°2023_067 du 27 septembre 2023 prévoyant la constitution des servitudes pour les canalisations et autres infrastructures.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Annuler la délibération n°2023_067 du 27 septembre 2023 prévoyant la constitution des servitudes pour les canalisations et autres infrastructures,

ARTICLE 2. Approuver le projet de servitudes à titre gracieux pour la microcentrale La Serre avec les propriétaires et le délégataire,

ARTICLE 3. Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Membres en exercice :	19	Pour :	18
Membres présents :	16	Abstention :	0
Membres représentés :	2	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 05 MARS 2024
Affiché ou publié le : 01 MARS 2024

Ainsi fait et délibéré le 28 février 2024
Pour copie conforme

Le Maire

Laurent DAUMARK